

# LETTRE SUR LA GUERRE

(RÉFUTATION)

par Fernand et Maurice PELLOUTIER

-----

Nous nous serions gardés de faire connaître au grand public (qui ne lit pas les revues) le plaidoyer pour la Guerre que vient de publier l'ancien Chef du Cabinet du Général Boulanger, si l'auteur n'avait composé son étude que d'opinions personnelles. Où il n'y a rien, la critique perd ses droits; mais M. Yung a cru devoir étayer son œuvre à l'aide d'un résumé des théories formulées par Proudhon sur la Guerre et la Paix, et ce résumé - si peu concluant qu'ait paru jadis aux esprits réfléchis l'ouvrage d'où il est tiré - mérite d'être discuté parce qu'il a une apparence spécieuse.

«Non seulement, écrit M. Yung, la Guerre est politique, elle est même un jugement... C'est aux nations à s'y préparer par un travail ardent et continu. Et le jour du jugement arrivé, elles ne devront s'en prendre qu'à elles-mêmes si le résultat attendu n'a pas été obtenu. Après la trêve signée à Francfort, la nation française n'a pas attribué ce jugement de la Force à des causes inconnues, idéales ou fictives. Elle s'est accusée elle-même et s'est mise au travail. On peut donc conclure avec Proudhon: Au peuple le plus fort, le plus vivace, à celui qui, par le travail, le génie, l'organisation du Pouvoir, la pratique du Droit, possède à un degré supérieur la capacité politique, à celui-là le commandement. La formation des grands Etats est le privilège de la Force... Adjuger l'autorité au plus faible serait plus qu'une injustice, ce serait une folie... Et si la Guerre est le jugement de la Force, elle devient un contresens dès que, par un artifice quelconque, la Victoire est obtenue sur la Force». Et M. Yung ajoute: «La Guerre a ses principes, ses lois, ses droits, sa morale, ses moyens, ses milieux, ses causes et ses effets». Telle est la thèse que paraphrase le général Yung. Voyons ce qu'elle vaut.

D'après elle, la Guerre serait un véritable arbitrage, et ses résultats une sentence équitable, sinon sans appel, prononcée sur les qualités respectives des belligérants; ce qui revient à dire que les Etats ne se livreraient bataille que pour faire éclater aux yeux du monde leur travail, leur génie, l'organisation de leur Pouvoir, leur connaissance du Droit, leur capacité politique. Tenons cette théorie pour exacte.

Tout d'abord il va falloir rayer du Dictionnaire l'expression: *sort des armes*, qui, faisant entrer dans le succès des batailles le facteur: hasard, devient impropre si la victoire est la marque certaine d'une supériorité morale et civile du vainqueur sur le vaincu. Mais il faut en même temps démontrer qu'il soit nécessaire de confier aux armes, à la force brutale, au nombre ou à l'armement, le soin de rendre entre les nations le jugement dont parle M. Yung. Si, lorsqu'ils se déclarent la guerre, les partis adverses ont moins en vue l'esprit de conquête et de lucre, legs des époques barbares, que le désir d'affirmer leur supériorité politique, quel besoin d'y employer les rencontres de bataillons? Il y a dans les relations économiques des peuples assez de moyens (et d'occasions) d'engager cette lutte de primauté sans y sacrifier des milliers d'hommes dont la mort affaiblit le vainqueur tout autant que le vaincu. Une nation veut-elle affirmer la supériorité de son travail? Qu'elle organise et développe son agriculture et son industrie au point que, tous ses citoyens étant assurés du bien-être, il lui reste encore des richesses à répandre sur des contrées plus ingrates; de son génie? qu'elle cultive les arts pour les jouissances intellectuelles qu'ils procurent, non pour la fortune qu'ils créent; de sa pratique du Droit? qu'elle s'attelle

(1) Cette lettre fut écrite en 1894 (20-25 Janvier) en réponse à un article publié le 15 Janvier de la même année, dans la *Revue des Revues*, par le général Yung, ancien chef du Cabinet du général Boulanger. Elle devait dans la suite faire partie d'un volume intitulé : *Notes d'Histoire et de Critique sociales*. La mort de mon frère, puis des circonstances indépendantes de ma volonté firent que le volume projeté ne vit pas le jour. J'ai pensé qu'à l'occasion des événements actuels, lesquels mettent la question de la Guerre au premier plan des préoccupations mondiales, il ne serait pas sans intérêt de publier une étude qui a pour but d'en saper les fondements en démontrant tout ensemble l'absurdité et l'injustice. M. P.

à la poursuite du Bien et introduise dans ses lois la Justice, que la Politique en a toujours écartée; de sa capacité politique? qu'elle améliore les rapports de l'Etat avec les citoyens et des citoyens avec l'Etat.

Ah! que n'êtes-vous un civil, Monsieur le Général! Votre choix ne balancerait point entre les hécatombes de la Guerre qui n'assurent pas même au vainqueur une suprématie incontestée et définitive, et les rivalités pacifiques de l'esprit et du labeur, dont vainqueur et vaincu tirent également profit et qui contiennent le verdict qu'exige votre orgueilleux patriotisme. Mais vous êtes un soldat, et, à ce titre, vous êtes excusable de ne point penser comme le commun des mortels. Eh bien, soit! Laissons dormir un instant les considérations humanitaires, qui doivent peser peu, du reste, dans votre esprit, et dites-nous pourquoi la France est restée, malgré d'inoubliables défaites, la première nation de l'Europe. Est-ce pour sa valeur militaire? non, puisqu'aucun jugement n'a encore infirmé le terrible verdict de 1870 (2), et que jusqu'à la preuve contraire, notre pays est inférieur sur terre à l'Allemagne, sur mer à l'Angleterre. Est-ce pour sa valeur intellectuelle? incontestablement, car tout ce qu'elle dit, fait ou pense retentit au-delà de ses frontières, au-delà de l'Europe, et il n'est pas jusqu'à ses vieilles révolutions qui n'aient eu sur le monde une influence dont vos pareils s'enorgueillissent. Mais alors, la Guerre n'est donc plus le jugement qui décide de la supériorité politique et civile d'une nation? Si la France, bien que défaite il y a vingt-quatre ans, envahie, réduite à merci, mutilée et rançonnée, n'en continue pas moins d'être, dans l'ensemble des manifestations sociales, l'institutrice de l'Europe, c'est donc que les jugements militaires ne marquent pas nécessairement l'infériorité du vaincu?

Admettons cependant que la victoire soit la récompense des peuples forts, qu'à eux seuls appartienne légitimement le droit de commander, et supposons qu'en dépit du relèvement militaire de la France, une nouvelle guerre avec l'Allemagne lui fût fatale. Que diriez-vous Monsieur le Général? Attribueriez-vous cet échec à l'impéritie de notre Etat-Major, excusant ainsi votre refus de subir le verdict prononcé? ou bien, toujours persuadé que la victoire implique pour le vainqueur le droit au commandement, accepteriez-vous le commandement de l'Allemagne? Si, après avoir accusé la trahison de ce nouveau revers, vous ajourniez à la prochaine victoire française la proclamation de notre suprématie, votre raisonnement serait celui-ci: nos précédentes défaites ne signifiaient rien, parce que le jugement était faussé; aujourd'hui que nous sommes vainqueurs, le jugement est bon et voilà notre supériorité bien et dûment établie. Notez que l'ennemi pourrait tenir un raisonnement identique, et qu'ainsi les siècles se consumeraient en batailles, au grand dommage de ceux qui ne sont ni empereurs, ni ministres, ni généraux, sans qu'on pût jamais savoir lequel des deux belligérants possède la plus grande capacité, hors le cas où un troisième larron mettrait fin au combat en dévorant les combattants. Dans la seconde hypothèse, subiriez-vous aussi bénévolement qu'il le faudrait pour être d'accord avec Proudhon et avec vous-même, le joug de l'Allemagne? Non, sans doute, puisque vous vous êtes déjà soustrait à celui qu'elle nous imposa en 1870 (si même vous ne l'avez repoussé dès la première heure). Croiriez-vous pareillement, parce que le fusil Mauser aurait troué plus de poitrines que le fusil Lebel, que la France eût perdu sa prépondérance intellectuelle? Pas davantage, ou, si vous l'affirmiez, ce ne serait que des lèvres, pour éviter le reproche d'inconséquence.

Vous semblez pourtant avoir prévu l'objection, Monsieur le Général, et pour qu'on ne pût invoquer l'exemple de 1870 et l'opposer à la formule de Proudhon, devenue vôtre, vous allez jusqu'à déguiser la vérité: « *Après le traité de Francfort, écrivez-vous, la nation française, au lieu d'attribuer ce jugement de la Force à des causes fictives, s'est accusée elle-même* ». Eh bien! non, Monsieur, la nation française n'a point fait un *meâ-culpâ* qu'elle n'avait pas à faire. Elle n'a pas cru davantage que sa défaite indiquât une déchéance intellectuelle. Elle a simplement accusé vos amis du Pouvoir, vos collègues de l'armée, de lui avoir menti et de l'avoir trahie. La preuve, c'est qu'elle voulut prendre elle-même au 4 septembre le soin de sa défense et au 18 mars la direction de ses affaires. Malheureusement tout espoir était alors perdu, et un effort national, comme ceux de 1792, opéré même dès le commencement de la Guerre, n'eût pas suffi peut-être pour sauver la France.

Faisons une concession nouvelle, et, bien que M. Yung ne l'ait pas démontré, admettons que le jugement des armes soit une nécessité sociale. Il reste à savoir si ce jugement établi, comme l'assure Proudhon, la supériorité du vainqueur en travail, en génie, en organisation du Pouvoir, en pratique du Droit et en capacité politique. Dans l'affirmative, en effet, les esprits élevés n'auraient plus le droit de combattre la Guerre; ils pourraient tout au plus regretter, devant ses funestes conséquences, que la

(2) Mais c'est chose faite à l'heure où nous livrons cette lettre à l'impression. M. P.

nature en eût fait la loi vitale des nations. Or, poser la question, c'est incontestablement y répondre. En thèse générale, une nation puissamment organisée au point de vue militaire, possède une organisation civile, intellectuelle et commerciale médiocre, de même qu'une nation, élevée par son génie domestique au premier rang, peut, dans l'échelle des peuples soldats, n'occuper que le dernier degré. La France de Napoléon 1er, qui entretint d'innombrables bataillons et qui, pendant dix ans, dicta des lois à toute l'Europe, n'eut qu'une piètre valeur intellectuelle. L'armée s'honorait de généraux comme Lannes, Ney, Masséna; le cénacle littéraire contenait Fontanes, Castel, Esménard, Luce de Lancival, Gudin. En 1870, au contraire, la France, vaincue sur les champs de bataille, possédait une supériorité intellectuelle universellement reconnue et que la défaite ne lui fit point perdre.

Que si, cette constatation faite, nous soumettons à un examen de détail la théorie de Proudhon, il apparaîtra clairement combien elle est erronée. Etudions chacun des points qui, suivant lui, seraient la condition de la supériorité militaire d'un peuple.

**Travail et génie:** En principe, les peuples guerriers ne peuvent exister longtemps. Ouvrez l'Histoire. Tant que les tribus s'adonnent à l'exercice des armes, vous les voyez délaisser l'agriculture et l'industrie, pour lesquelles, du reste, elles ressentent un vif mépris parce qu'elles les regardent comme des occupations basses et serviles. Les fruits que la terre produit naturellement, la chasse, le lait et la chair de leurs troupeaux, le pillage des tribus vaincues les approvisionnent des choses nécessaires à l'existence. Elles allèguent pour justifier cette manière de vivre que l'habitude de se loger commodément et de se garantir du chaud et du froid, conséquence d'une occupation sédentaire, émousserait insensiblement leur vigueur et leur courage; elles ajoutent que, si elles possédaient des terres en propre, chacun chercherait à étendre de plus en plus son domaine et que les chefs ne manqueraient pas de déposséder le menu peuple, qui tôt ou tard n'aurait ni feu ni lieu (3). Mais, comme une multitude d'hommes ne peut vivre éternellement de la conquête, un jour vient où les tribus doivent opter entre l'art militaire et les travaux domestiques. Dès qu'elles se sont définitivement fixées dans un pays, qu'elles ont appris à se partager la terre, que chacun de leurs membres possède sa maison, ses champs et ses vignes, elles sentent la nécessité de limiter la guerre offensive et de se borner à la guerre défensive, et dès lors au choc perpétuel des armes succède la bataille des intérêts économiques. C'est en quelques lignes l'histoire de la formation de tous les peuples.

Mais, si nous restons dans les limites de l'histoire moderne, nous constatons qu'il n'y a plus de peuples guerriers, et que les hommes, loin de redoubler d'attachement pour la Guerre et d'en cultiver l'art, lui manifestent, au contraire, une haine chaque jour plus vive. Le paysan, surtout, a l'horreur des batailles, dont il est toujours la première victime, et vous ne contesterez point, Monsieur le Général (on en fournirait des preuves, si vous l'exigiez), qu'en 1870 les habitants des campagnes aient non seulement détesté une guerre qui les ruinait, mais souvent désarmé l'ennemi en souscrivant à ses plus pressantes exigences. Quant aux citoyens des villes, nous accordons que beaucoup d'entre eux, poussant à l'excès le culte de la terre natale, ne craignent point de proclamer qu'il faut aimer les hommes nés en deçà de la frontière et haïr les autres. Mais combien ont depuis longtemps perdu cette exaltation dont la philosophie leur a révélé le néant et le danger! Considérez la gradation d'idées qui s'est faite dans les esprits: d'abord, opposition aux conquêtes nouvelles déterminée par la conviction que "les Chefs d'Etat doivent se montrer avarés du sang des citoyens; puis, observation que les intérêts économiques des peuples sont connexes et que la Guerre est nuisible à leur développement. De là à penser que la civilisation a pour devoir primordial de supprimer la Guerre, il n'y avait qu'un pas, et il a été franchi, Notez, Monsieur le Général, que cette réaction ne vise que la guerre offensive. Si, par exemple, l'empereur d'Allemagne se jetait sur la France, soyez persuadé que les antipatriotes marcheraient vaillamment contre lui (4). Mais pourquoi? par haine des Germains? Non pas. Pour notre propre sûreté, voilà tout, pour la sauvegarde de nos existences, de nos libertés et de nos droits.

**Organisation du Pouvoir:** L'auteur de *La Guerre et la Paix* prétend en second lieu que le jugement de la Guerre indique chez le vainqueur une organisation du Pouvoir plus complète que celle du vaincu.

(3) César, *Comment.*; Hérodote, IV, 120; Strabon, *Géogr.*; Simon Pelloutier, *Hist. des Celtes*, 1771, *passim*.

(4) Prédiction qu'a réalisée l'odieuse agression dont nous avons été victimes. En 1914, ne vit-on pas toutes les discordes se taire spontanément entre les citoyens français et tous les cœurs s'unir dans le devoir qui s'imposait d'opposer la force à la force pour à la fois maintenir l'intégrité de notre sol et défendre le patrimoine sacré de nos libertés? M. P.

Nous supposons, n'est-ce pas, qu'il s'agit du pouvoir militaire? A première vue, cette prétention paraît exacte. Il semble, en effet, que le vainqueur soit nécessairement celui qui, dans l'organisation de ses bataillons et de ses intendances, a déployé le plus d'intelligence et d'activité. Pourtant, après mûres réflexions, il se pourrait encore que ce second élément de succès n'eût pas plus d'importance que le premier. Est-ce que, toutes choses organisées suivant les règles de la tactique la mieux comprise, les ravitaillements assurés, l'équipement parfait, l'armement irréprochable, des facteurs imprévus ne peuvent pas au moment décisif modifier totalement les conditions et, partant, l'issue d'une bataille? Est-ce que l'inexacte interprétation d'un ordre, par exemple, l'exécution tardive ou prématurée de cet ordre (événements indépendants du génie du général en chef, du savoir même de celui qui s'en est rendu coupable, et, *a fortiori*, de l'organisation de l'ensemble de l'armée) ne sont pas de nature à trahir les plans les mieux conçus? Est-ce que la victoire de Magenta, ou nos souvenirs nous servent bien mal, ne fut pas le résultat d'un événement de ce genre?

Vous le méconnaissiez trop aisément, Monsieur le Général. De petites causes produisent de grands effets. Une erreur, une défaillance du commandement changent parfois en une irrémédiable défaite le succès qui paraissait le plus certain. Or, supposez le vainqueur manifestement plus faible que le vaincu, au regard des hommes spéciaux; lui reconnaissez-vous la supériorité qu'implique à votre avis l'issue du jugement? Si même le vainqueur est supérieur en force à son adversaire, pourra-t-il attribuer sa victoire à cette supériorité plutôt qu'à la maladresse du vaincu? Quel expert prononcera?

Quant à la pratique du Droit, nous avouons ne point voir ce qu'elle a de commun avec la Guerre ni l'influence qu'elle exercerait sur les batailles. De quel droit, d'ailleurs, s'agit-il? Est-ce du droit des gens? Il semble que la notion s'en soit bien modifiée depuis l'époque où pour les peuples tout étranger était un ennemi que le patriotisme ordonnait de tuer ou d'asservir, après l'avoir dépouillé. On ne croit plus aujourd'hui qu'il soit juste et nécessaire de haïr les hommes nés sur le sol voisin, ni que, par avidité, ambition ou appétit de meurtre, il doive être attenté à leur indépendance. Est-ce du droit public? Alors, Proudhon a commis une grosse erreur, car ce droit, reconnaissant la nécessité d'un équilibre européen, ne tolère plus l'ancienne guerre de conquête (5), sinon dans les pays lointains, contre les races que l'on considère encore comme inférieures. S'agit-il du droit de la guerre? L'erreur n'est pas moins évidente, car, si ce droit régleme, pour ainsi dire, les massacres et le pillage que le vainqueur pourra commettre, il n'établit pas, du moins, que la Guerre soit chose utile. Il la permet, il ne l'exige point, et la réglementation même qu'il édicte, en stipulant contre quiconque l'enfreindrait, généralissime ou chef d'Etat, l'intervention des puissances spectatrices, est la négation d'un mal accepté tout au plus comme inévitable. Reste le droit simplement humain. Serait-ce de celui-ci qu'au dire de Proudhon les peuples guerriers auraient la connaissance la plus parfaite? Une telle pensée soulèverait des pierres. Alors? alors, nous ne comprenons point.

A l'égard de la capacité politique, pour elle, comme pour la pratique du Droit, il est permis de se demander quel peut être son rôle dans les jugements de la Guerre. Qu'est-ce que la Politique? C'est, nous l'avons dit précédemment, la science qui règle les rapports de l'Etat avec les citoyens et des citoyens entre eux. Qu'a de commun cette science avec la science militaire? Et, à supposer même qu'elle fût un élément de succès dans la préparation des batailles et la conduite des armées, n'en est-elle pas un meilleur pouliie maintien de la paix?

Voilà donc la Guerre brutale cédant peu à peu la place à une lutte économique, non moins vive sans doute, ni moins meurtrière, mais profitable au monde tout entier parce qu'elle stimule le génie producteur des peuples et les achemine à une société de justice, et plus propre que la bataille à marquer la supériorité du vainqueur en organisation du Pouvoir, en pratique du Droit et en capacité politique.

Nous abordons le dernier des arguments puisés par vous dans les rares ouvrages favorables à la Guerre. La Guerre, a dit Portalis, fonde et renverse, détruit et reconstruit les Etats. C'est là une constatation bien précieuse, en vérité, et surtout très originale; mais établit-elle que les bouleversements périodiques opérés par la Guerre soient nécessaires à l'existence et au bonheur des hommes? N'est-ce pas précisément parce que la Guerre n'a jamais rien fondé de durable, parce qu'elle renverse les empires à peine édifiés, qu'il y aurait folie à en perpétuer le culte? Est-ce avec profit que la Grèce et Rome ont à

(5) L'Allemagne en aura fait l'expérience à ses dépens. M. P.

leur humeur belliqueuse sacrifié des légions de soldats? De ce qui fut la Grèce héroïque et conquérante, de la patrie de Miltiade et de Thémistocle, il ne reste rien qu'une terre ingrate, sauvage, tourmentée, une nationalité minuscule et sans relief perdue dans l'immensité du Globe, un coin de sol dont quelques blocs de granit, enfouis sous des touffes de lentisques, rappellent seuls l'antique prospérité. Homère et les poètes, Phidias et Praxitèle, Solon et Périclès, le génie littéraire, les arts, la législation: voilà les monuments impérissables laissés par le peuple grec. C'est également sans profit pour la postérité que Louis XIV promena l'incendie dans le Palatinat et que Napoléon 1er imposa ses lois à toutes les monarchies européennes (6).

Qu'est-ce donc que la Guerre? Et quelle sorte de jugement rend-elle? La Guerre est à la fois la plus inique violation du droit des gens et le plus stupide de tous les fléaux. Ayant pour principe la prédominance de la Force et faisant du Glaive le juge souverain des contestations, elle entraîne avec elle une infinité de maux, d'injustices et de désastres. *«Elle étouffe, a dit quelqu'un, la voix de la nature et de l'humanité. Elle n'enfante que des brigandages et des crimes. Avec elle marchent l'effroi, la famine, la désolation. Elle déchire l'âme des mères, des épouses et des enfants. Elle ravage les campagnes, dépeuple les provinces et réduit les villes en poudre. Elle épuise les Etats florissants au milieu des plus grands succès»*, elle expose les vainqueurs aux tragiques revers de la fortune, parce que la plus faible nation contractante brûle de déchirer des traités qui portent atteinte à sa liberté et à son développement; elle trouble le repos public, ferme au commerce les frontières, désorganise l'industrie, plonge les Etats voisins dans le malaise. Inspirée par l'ambition, la jalousie, la méchanceté, une fausse conception de la gloire, elle déprave les nations et efface si bien les règles de la Justice que les combattants en arrivent à confondre le mal inévitable avec le brigandage.

Nous ne sommes pas seuls, du reste, à professer de la Guerre cette fâcheuse mais exacte opinion. Qui ne connaît l'admirable réquisitoire dressé contre ce fléau par Fénelon dans le *Télémaque*? Bossuet lui-même n'a-t-il pas écrit de la Guerre qu' *«elle est une chose si horrible que je m'étonne comment le seul nom n'en donne pas de l'horreur?»* Et pourquoi ne citerions-nous pas la page célèbre où Emile de Girardin a flétri la Guerre? *«Qu'est-ce que la Guerre? demande l'auteur de la Liberté? N'est-ce pas l'école et la glorification du meurtre? Qu'est-ce que la conquête? N'est-ce pas l'école et la glorification du vol? Et si le meurtre et le vol commis de nation à nation ne sont pas des crimes punissables, comment les qualifie-t-on ainsi quand ils sont commis d'individu à individu?»* Pour les faire disparaître, que faut-il?

(6) Que dire de l'Allemagne et de l'Autriche, de cette dernière surtout, dont la décomposition commençante, résultat de l'horrible conflit qu'elle a déchaîné, montre bien la fragilité des édifices issus de la force brutale? M. P.

Le Docteur Ch. Letourneau qui s'est occupé de cette question, demande (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie, Leçon sur le Passé et l'Avenir de la Guerre, 15 Septembre 1893*):

*«L'Italie ancienne a-t-elle réellement gagné à être unifiée malgré elle par la conquête romaine? Pour se convaincre du contraire, il suffit de comparer, comme atelier de civilisation, l'Italie romanisée à la Grèce antique, qui, elle, eut la chance d'échapper longtemps aux soi-disant bienfaits de l'unification par la violence. Mais l'Histoire s'est chargée de faire la contre-épreuve en nous montrant l'Italie transformée à son tour en foyer civilisateur, mais bien plus tard, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère, quand toutes ses villes étaient devenues des cités indépendantes et libres d'évoluer conformément à leur génie (d'après J. Novicow, Lutte entre les Sociétés humaines).*

*C'est bien à tort aussi que l'on attribue à la conquête normande, dans les Iles Britanniques, la formation de la race et de la langue anglaises. Ces créations sont simplement résultées de la fusion lente entre les éléments ethniques, les uns celtiques, les autres germaniques. Au fond, Saxons et Normands étaient de même sang; aussi la brutale intrusion de Guillaume-le-Bâtard et de ses bandits n'a-t-elle fait que retarder l'inévitable pénétration mutuelle des races et des langues en présence. Sans cette perturbation, les populations celtiques et germaniques des Iles Britanniques se seraient spontanément mélangées, et il en serait résulté une race anglaise à peu près identique à celle qui a fini par se constituer. Une langue mixte se serait aussi formée; seulement elle aurait quelque peu différé de la langue anglaise actuelle, car elle aurait incorporé des mots et radicaux celtiques au lieu des mots français; au total, le dommage eût été assez mince.*

*Partout les résultats utiles de la conquête sont illusoire ou éphémères. L'Histoire, telle, du moins, qu'on l'a écrite jusqu'à nos jours, nous parle toujours fort complaisamment des grands conquérants; elle s'épuise à nous les représenter comme de puissants génies qui, à travers les villes en flammes et les champs jonchés de cadavres, fondent de vastes et superbes empires. Mais quelle est l'ordinaire durée de ces empires? Valait-il bien la peine que Sésostri, Alexandre, César, Tamerlan et le dernier de ces hommes-fléaux, non le moins funeste, Bonaparte, dévastassent les plus belles contrées du Globe pour grouper de vastes agglomérations humaines, fatalement éphémères par cela même qu'elles étaient des œuvres de violence?»*

«Cesser de les enseigner, cesser de les glorifier, ne plus pervertir l'esprit des enfants, qu'on élève dans la dangereuse admiration des exploits meurtriers des Annibal et des César; reléguer tous ces faits monstrueux dans une grande histoire de la barbarie qui montre ce qu'ont coûté et ce qu'ont produit toutes ces conquêtes fameuses qui ont ensanglanté et appauvri le Monde, donner au point d'honneur une nouvelle direction, au mot courage une nouvelle acception». (7)

Après cet examen de la théorie professée par Proudhon, il ne nous reste plus à critiquer de votre étude, Monsieur le Général, que des points de détail. Nous devrions peut-être puiser dans la conclusion même de l'auteur de *La Guerre et la Paix* un argument nouveau contre ses prémisses. Il est clair, et vous le sentez bien, que si un « artifice » quelconque peut donner la victoire sur la Force, c'est que le jugement de la Guerre n'implique pas toujours la supériorité morale et politique du vainqueur. Mais, après avoir si longuement démontré qu'en aucun cas ce jugement n'est autre chose que celui de la brutalité ou de la fourberie, servies quelquefois par la trahison, nous abuserions, en insistant davantage, et de votre patience et de l'inconséquence de Proudhon.

Quelque part, vous semblez tirer argument en faveur de la Guerre de ce que la Guerre est aussi ancienne que l'Homme. Avec Ch. Letourneau (8) nous vous répondrons: «*Le cannibalisme a été, lui aussi, une pratique universelle, souvent sanctifiée par les religions; et dans toutes les races humaines, il a été en usage pendant un laps de temps qui sûrement dépasse en durée notre courte période historique. Souvent même le cannibalisme a été la principale cause des guerres; pourtant les nations civilisées ont fini par l'avoir en horreur. Autant en peut-on dire de l'esclavage, cause et résultat de la Guerre pendant des milliers d'années, et que pourtant les peuples les plus développés ont fini par abolir, quand leur sens moral a été suffisamment élargi et épuré. On est donc mal fondé à tenir la Guerre pour une fonction indispensable aux sociétés humaines, par cela seul qu'elle existe depuis les âges primitifs*».

C'est gratuitement, du reste, que vous prêtez à Bernardin de Saint-Pierre l'affirmation que la Guerre est une loi naturelle. En écrivant que «*l'équilibre des êtres n'est établi que sur leurs combats et que c'est du sein même d'une guerre non interrompue que sortent les harmonies de la nature*», l'auteur de *Paul et Virginie* songeait aux lois encore mystérieuses du transformisme, à l'évolution constante des êtres animés, plutôt qu'aux exploits des conquérants. Si, d'ailleurs, vous admettez, comme il semble, la théorie de l'évolution, comment n'avez-vous pas aperçu, Monsieur le Général, qu'elle détruit celle de «*la Guerre perpétuellement nécessaire*»? De ce que les êtres, les institutions, les mœurs sont soumis à une transformation continuelle et cèdent la place, dès qu'ils ont achevé leur cycle, à d'autres êtres, d'autres institutions, d'autres mœurs, ne s'ensuit-il pas que la Guerre doit à son tour disparaître devant un autre mode de vitalité sociale? Le bonheur est aujourd'hui le prix de la force ou de la ruse; mais qu'il devienne la récompense du travail, et la lutte pour le conquérir ne cessera-t-elle pas de se manifester par l'écrasement et le meurtre? Est-ce qu'enfin, dans l'univers, «*ce théâtre d'une gigantesque évolution*», les chocs sanglants seraient seuls éternels? Evidemment non. Réfléchissez-y, Monsieur le Général, et, sans doute, vous vous rendrez compte que désormais les peuples ne vaudront que par leur capacité morale. Les temps deviennent mauvais pour les tueurs d'hommes; la haine de la Guerre grandit; le jour est proche où empereurs et généraux expieront leur fureur homicide, sous quelque forme qu'elle se manifeste (9).

20-25 Janvier 1894.

-----

(7) Lettre à M. de Lourdoueix, rédacteur en chef de la *Gazette de France*.

(8) *Loc. cit.*, p. 280.

(9) Les événements nous auront donné raison plus tôt que nous ne pensions. N'est-ce pas, en effet, à l'écroulement du vieux monde despotique et sanguinaire que nous assistons présentement, et un monde nouveau ne semble-t-il pas se lever, où la Liberté, la Solidarité et la Justice ne seront plus des mots inintelligibles pour les humains? *M. P.*